Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8270753
Centre d'intérêt: 320

Québec (Province) Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. Direction des études et du développement.

La rémunération des professeurs/chercheurs des universités du Québec, 1972-73 à 1979-80 / [Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires ; Direction des études et du développement]. -- [Québec] : Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, 1982.
13 p. ; 28 cm. -- (Bulletin statistique / Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires du Québec ; 82.03)

Titre de départ. Code: 37-7659.

Cote Dewey: 331.2'81378'714/Q3r Cote LC: LB/2844/.C38

Descripteur(s): *Personnel enseignant *Salaire de l'enseignant *Statistiques *Universitaire (Niveau)

Les donnés sur le personnel enseignant à plein temps des universités portent sur les annés 1972-1973 et 1979-1980. Ces donnés sont présentées pour l'ensemble des universités, l'ensemble des universités anglophones et francophones, enfin pour chaque université, y compris les diverses constituantes de l'Université du Québec. La rémunération des professeurs est examinée en fonction des variables suivantes: le plus haut diplôme obtenu, le rang académique, le secteur disciplinaire et le sexe.

La rémunération de base moyenne des professeurs/chercheurs s'élève à 34505 $ en 1979-1980 comparativement à 15374 $ en 1972-1973. L'accroissement annuel moyen au cours de cette période a été de 12,2%. En 1979-1980, la rémunération moyenne annuelle d'un chargé d'enseignement est de 23414 $; elle est de 28866 $ pour un professeur adjoint, de 35408 $ pour un professeur agrégé et de 43680 $ pour un professeur titulaire. Pour cette même année, la rémunération moyenne des femmes professeurs est de 30424 $, celle des hommes professeurs de 35266 $.

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement
et de la recherche universitaires

E D U Q 8270753

BULLETIN STATISTIQUE 82-03
JUILLET 1982

LA REMUNERATION DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC, 1972-73 A 1979-80

SOMMAIRE — **PAGE**

1. La situation générale 1
2. Le plus haut diplôme obtenu 2
3. Le rang académique 3
4. Le secteur disciplinaire 3
5. Le sexe 5

DIRECTION DES ÉTUDES
ET DU DÉVELOPPEMENT

37-7659

E D U Q 8270753

LA REMUNERATION DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC, 1972-73 A 1979-80 (1)

1. La situation générale (tableau 1)

. Entre la période 1972-73 à 1979-80, la rémunération moyenne de base d'un professeur/chercheur des universités du Québec a augmenté d'une fois et quart, passant de 15 374 $ à 34 505 $. Cette augmentation équivaut à une croissance annuelle moyenne de 12,2%.

. En 1972-73, la différence entre la rémunération moyenne la plus élevée (à l'E.N.A.P.) et la moins élevée (au C.E.U.O.Q.) des institutions était de 4 962 $; en 1979-80, de 10 262 $ (39 623 $ à Polytechnique et 29 361 $ au C.E.U.O.Q.). L'écart est demeuré à peu près le même, en termes relatifs, pendant la période.

. En 1972-73, les rémunérations les plus élevées se retrouvaient à l'E.N.A.P. (16 838 $), l'Ecole Polytechnique (16 568 $) et à l'Université McGill (16 172 $). En 1979-80, c'est à l'Ecole Polytechnique (39 623 $), l'E.N.A.P. (37 848 $) et l'I.N.R.S. (36 374 $) qu'on les retrouve.

. Les augmentations annuelles moyennes les plus importantes pendant la période considérée ont eu lieu à l'I.N.R.S. (14,8%), au C.E.U.O.Q. (13,8%) et à l'U.Q.A.R. (13,4%); les augmentations les plus faibles, aux universités Laval et McGill (11,8% chacune), à Bishop's (12,2%) et à Sherbrooke (12,3%).

---

(1): Voir à la page 7 la note méthodologique donnant les définitions de base.

. Les écarts entre les moyennes de rémunération des établissements ne sont pas qu'une différence pure de rémunération, mais comportent aussi des différences dues à des facteurs structurels tels que l'âge, la discipline, le rang académique, l'expérience, etc .... Une analyse plus poussée révèlerait que plusieurs facteurs sont responsables à des degrés divers des différences; on en retrouvera certains éléments dans le rapport à paraître sur la Caractérisation des masses salariales (C.M.S) du personnel professionnel enseignant et non-enseignant des universités du Québec, 1979-80.

2. Le plus haut diplôme obtenu (tableau 2)

. La rémunération moyenne selon le plus haut diplôme obtenu, varie beaucoup entre les institutions en 1979-80. Pour les détenteurs de diplômes de 1er cycle, la moyenne du réseau est de 32 204 $ avec un minimum de 26 803 $ à l'U.Q.A.C. et un maximum de 42 265 $ à l'Ecole Polytechnique. Pour les détenteurs de diplômes de 2ième cycle, la moyenne du réseau se situe à 31 714 $ avec un minimum de 28 366 $ à Télé-université et un maximum de 42 717 $ à l'I.A.F.. Pour les détenteurs de diplômes de 3ième cycle, la moyenne du réseau se situe à 36 556 $ avec un minimum à la Télé-université de 30 458 $ et un maximum de 41 548 $ à l'E.N.A.P.

. On observe que des professeurs ayant un diplôme de 1er cycle ont une rémunération moyenne plus élevée que ceux de 2ième cycle; il en est de même, cependant à un degré beaucoup moins important, des professeurs ayant un diplôme de 2ième par rapport à ceux de 3ième cyles et ceux de 1er par rapport à ceux de 3ième cycles. La rémunération ne varie donc pas toujours avec le niveau du diplôme; l'expérience qui souvent n'est pas liée au diplôme peut expliquer cette situation.

3. Le rang académique (tableau 3)

. La progression du professeur/chercheur dans les rangs académiques se réflète par des rémunérations de base moyenne plus élevées. Un chargé d'enseignement gagne en moyenne en 1979-80 un montant de 23 414 $, un adjoint 28 866 $, un agrégé 35 408 $ et un titulaire 43 680 $.

. Il faut noter également que pour chacun des rangs académiques, on observe des écarts dans la rémunération de base moyenne par institution; ils sont cependant moins prononcées que dans le cas du plus haut diplôme obtenu. Ainsi, pour un chargé d'enseignement, la rémunération varie d'un minimum de 20 492 $ à l'Université Concordia à un maximum de 25 797 $ à l'U.Q.A.M.. Il en est ainsi pour les autres rangs, l'écart entre la rémunération moyenne la plus basse et la plus haute se situant à 15,6% pour les agrégés, 26,6% pour les titulaires et 30,9% pour les adjoints; à noter que ce sont des universités différentes dans chaque cas qui ont les rémunérations moyennes les plus élevées ou les plus basses.

4. Le secteur disciplinaire (tableau 4)

. Ce sont les professeurs/chercheurs du groupe médical des sciences de la santé qui ont en 1979-80 la rémunération de base moyenne la plus élevée, soit 37 526 $. Parmi ce groupe, ceux qui oeuvrent à l'I.N.R.S., ont des rémunérations supérieures à cette moyenne, soit 41 110 $, tandis qu'elle est de 29 161 $ au C.E.U.O.Q..

. Les professeurs/chercheurs oeuvrant dans le secteur des sciences pures reçoivent la deuxième rémunération moyenne en importance (36 681 $). C'est à l'Ecole Polytechnique que les professeurs/

chercheurs de ce groupe sont les mieux rémunérés, 40 776 $; pour les professeurs de ce secteur à Télé-université, la rémunération moyenne se situe à 28 809 $.

. Les professeurs/chercheurs du groupe des <u>sciences appliquées</u> suivent de très près ceux des sciences pures avec une rémunération moyenne de 35 609 $. L'Ecole Polytechnique et l'E.N.A.P. se situent nettement au-dessus de la moyenne du réseau avec 39 494 $ et 38 187 $ respectivement et le C.E.U.O.Q. le plus au-dessous avec 26 668 $.

. Le secteur des <u>lettres</u> vient au quatrième rang avec une rémunération moyenne de 34 802 $. L'Université Concordia se situe assez loin au-dessus de cette moyenne avec 36 098 $ et le C.E.U.O.Q. assez en-dessous avec 29 411 $.

. Vient en cinquième place le secteur des <u>sciences humaines</u> avec une rémunération moyenne de 33 358 $. L'E.N.A.P. et l'Ecole des H.E.C. sont nettement au-dessus de la moyenne du réseau avec des rémunérations moyennes de 40 729 $ et 37 070 $ respectivement, tandis que l'U.Q.A.C. et le C.E.U.O.Q. se situent au-dessous avec des rémunérations moyennes de 30 677 $ et 29 877 $ respectivement.

. Le secteur <u>administration</u> vient ensuite; la rémunération moyenne se situe à 32 366 $ pour le réseau. C'est à McGill, à l'E.N.A.P. et à l'Ecole des H.E.C. que se versent les rémunérations moyennes les plus élevées (37 768 $, 37 352 $ et 35 714 $ respectivement).

. Le secteur des <u>sciences de l'éducation</u> tient la septième place; la rémunération moyenne s'établit à 31 578 $ avec une moyenne institutionnelle aussi élevée que 43 743 $ à l'I.N.R.S.. Les autres institutions se situent assez près de la moyenne du réseau.

- Les arts suivent de près avec 31 569 $. Le C.E.U.O.Q., Bishop's et l'U.Q.A.M. se situent nettement au-dessus de cette moyenne (37 741 $, 35 625 $ et 34 707 $ respectivement).

- Les professeurs/chercheurs du groupe para-médical des sciences de la santé viennent en dernier lieu avec une rémunération de base moyenne de 28 626 $. Toutes les institutions gravitent assez près autour de cette moyenne, sauf le C.E.U.O.Q. (25 479 $) et Concordia (25 111 $).

5. Le sexe (tableau 5)

- Le salaire des professeurs/chercheurs du sexe féminin du réseau universitaire québécois s'est maintenu à 85% de celui des hommes pendant la période. Cependant le salaire des femmes a fait un bond important au H.E.C. (de 0,64 à 0,82) tandis qu'on notait des baisses considérables au C.E.U.O.Q. (de 1,22 à 0,89) et à l'IN.R.S. (de 1,14 à 0,88).

  Ce phénomène s'explique en grande partie par la différence dans la répartition des hommes et des femmes selon le rang académique. En effet, les femmes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses dans les rangs académiques inférieurs (chargés d'enseignement et adjoints), 52% contre 29% pour les hommes. On observe par ailleurs que le salaire moyen des hommes et des femmes pour un même rang académique est presque identique. Cette concentration des femmes dans les premiers rangs académiques pourrait à son tour s'expliquer par le fait que les femmes se sont engagées dans certaines carrières qu'à une époque assez récente. Il faut noter également qu'un pourcentage beaucoup plus faible de femmes détient un diplôme de troisième cycle (32% comparativement à 62% pour les hommes).

. Au niveau des établissements, on observait des comportements différents: la rémunération moyenne des femmes se rapprochait davantage de celle des hommes ou même la dépassait en 1979-80 dans les établissements suivants: Télé-université (1,01), I.A.F. (0,98), U.Q.A.C. (0,95) et U.Q.A.M. (0,93). Elle était un peu plus faible que pour l'ensemble du réseau dans les universités McGill, Bishop's et Montréal (0,82 chacune). La différence dans la structure des programmes académiques (existence de facultés de médecine et de génie dans certains établissements seulement, etc ...) apparaît comme la cause principale de ces écarts.

. La rémunération annuelle des femmes a augmenté entre 1972-73 et 1979-80 plus rapidement que celles des hommes à l'Université Concordia (14,1% par rapport à 12,4%), à l'UNiversité de Montréal (13,0% par rapport à 12,4%) et à l'Ecole des H.E.C. (16,2% par rapport à 12,5%).

Note méthodologique

Dans l'exposé et les tableaux du présent document, il s'agit de la rémunération annuelle de base des professeurs/chercheurs. Elle est définie comme "le traitement annuel tel que défini dans les conventions collectives ou dans les contrats d'embauche du personnel professionnel". Cette rémunération exclut: les rémunérations en sus pour des tâches additionnelles (enseignement non prévu dans une tâche normale, tâches administratives ...) et les montants forfaitaires découlant de l'indexation au coût de la vie. Ces données sur les rémunérations demeurent provisoires; au moment où elles ont été recueillies, certaines conventions collectives étaient encore au stage des négociations.

Il s'agit du nombre total de professeurs/chercheurs engagés à plein temps (y compris ceux qui étaient en congé d'études et en congé sabbatique) ayant été à l'emploi des établissements. Ce mode de calcul ne tient pas compte du nombre de mois travaillés et peut comptabiliser plus d'une fois le même individu si celui-ci a changé d'unité administrative (faculté ou département) ou de statut d'emploi au cours de l'année observée.

TABLEAU 1

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC, 1978-79 ET 1979-80

UNIVERSITE, ECOLE, CONSTITUANTE	1972-73		1979-80		Variation (%) annuelle de la rémunération (1)
	Nombre	Rémunération (s) $	Nombre	Rémunération (s) $	
Laval	1 124	15 742	1 573	34 381	11,8
Montréal	1 112	15 509	1 442	35 118	12,4
H.E.C.	70	15 644	114	35 442	12,4
Polytechnique	163	16 568	190	39 623	13,3
du Québec					
Chicoutimi	115	13 317	146	31 701	13,2
Montréal	324	14 415	480	33 850	13,0
Rimouski	70	12 296	110	31 418	13,4
Trois-Rivières	170	14 356	272	33 405	12,8
C.E.U.O.Q.	21	11 876	106	29 361	13,8
E.N.A.P.	10	16 838	17	37 848	12,3
E.T.S.	-	-	22	34 283	-
I.A.F.	-	-	26	35 635	-
I.N.R.S.	65	13 863	63	36 374	14,8
Télé-université	-	-	10	29 390	-
Total	775	14 008	1 252	33 099	13,1
Sherbrooke	504	15 090	572	34 030	12,3
Universités francophones	3 748	15 236	5 143	34 454	12,4
Concordia	515	14 570	613	33 564	12,7
Bishop's	61	14 8[illegible]	74	33 275	12,2
McGill	1 209	16 172	1 244	35 251	11,8
Universités anglophones	1 785	15 666	1 931	34 640	12,0
Total réseau	5 533	15 374	7 074	34 505	12,2

(1): La variation annuelle moyenne est calculée de la façon suivante: Variation = $\sqrt[N]{Tm \div To} - 1$ où:

N est égal au nombre d'années - 1, Tm la rémunération de la dernière année (1979-80) et To la rémunération de la première année (1972-73).

TABLEAU 2

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, 1979-80

UNIVERSITE, ECOLE, CONSTITUANTE	1er cycle $	2ième cycle $	3ième cycle $	Total $	DIFFERENCE (%) 2ième - 1er	3ième - 2ième	3ième - 1er
Laval	33 196	31 918	35 634	34 381	- 3,8	11,6	7,3
Montréal	31 815	31 286	38 380	35 118	- 1,7	22,7	20,6
H.E.C.	30 805	37 539	38 568	35 442	21,5	2,7	25,2
Polytechnique	42 265	40 460	38 501	39 623	- 4,3	- 4,8	- 8,9
du Québec							
Chicoutimi	26 803	29 992	36 590	31 701	12,7	22,0	37,5
Montréal	33 047	30 380	36 070	33 850	- 8,1	18,7	9,1
Rimouski	30 719	29 226	34 425	31 418	- 4,9	17,8	12,1
Trois-Rivières	29 832	31 652	36 461	37 405	6,1	15,2	22,2
C.E.U.O.Q.	28 957	28 746	33 952	29 361	- 0,7	18,1	17,2
E.N.A.P.	-	36 709	41 548	37 848	-	12,9	-
E.T.S.	36 576	32 222	35 713	34 263	- 12,0	10,8	- 2,4
I.A.F.	34 267	42 717	35 397	35 635	24,7	- 17,1	3,3
I.N.R.S.	33 598	33 917	36 953	36 374	0,1	9,0	10,0
Télé-université	29 891	28 [illegible]	30 458	29 380	- 5,0	7,4	1,9
Total	30 964	30 618	36 090	33 099	- 1,1	17,9	16,6
Sherbrooke	33 137	30 999	36 493	34 030	- 6,5	17,7	10,1
Universités francophones	32 596	31 784	36 831	34 454	- 2,5	15,9	13,0
Concordia	29 940	36 653	34 401	33 564	2,4	12,2	14,9
Bishop's	35 735	32 494	32 981	33 275	- 9,1	1,5	- 12,1
McGill	30 596	31 761	36 904	35 251	3,8	16,2	20,6
Universités anglophones	30 493	31 478	35 940	34 640	3,2	14,2	17,9
Total réseau	32 204	31 714	36 556	34 505	- 1,5	15,3	13,5

TABLEAU 3

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC SELON LE RANG ACADEMIQUE, 1979-80

UNIVERSITE, ECOLE, CONSTITUANTE	Chargé d'enseignement $	Adjoint $	Agrégé $	Titulaire $	Autre $	Total $
Laval	24 973	30 252	34 718	40 400	25 923	34 381
Montréal	21 046	28 799	36 895	45 625	28 500	35 118
H.E.C.	23 447	29 291	38 596	46 373	-	35 442
Polytechnique	24 530	30 180	38 130	45 395	31 720	39 623
du Québec						
Chicoutimi	21 497	28 096	35 769	42 478	16 016	31 701
Montréal	25 797	34 107	38 851	46 728	32 762	33 850
Rimouski	22 012	27 449	34 090	41 179	21 380	31 418
Trois-Rivières	21 121	28 104	35 336	43 536	21 388	33 405
C.F.U.O.Q.	25 494	28 892	34 021	-	30 581	29 361
E.N.A.P.	-	29 349	37 703	47 286	-	37 848
E.T.S.	-	28 946	35 929	37 353	-	34 283
I.A.F.	-	29 512	36 489	47 695	-	35 635
I.N.R.S.	-	29 750	34 700	41 556	30 769	36 374
Télé-université	-	-	-	-	29 390	29 390
Total	24 697	30 476	36 120	42 624	32 160	33 099
Sherbrooke	21 941	28 574	35 542	42 976	-	34 030
Universités francophones	23 640	29 700	35 990	42 876	29 839	34 454
Concordia	20 492	26 786	35 152	44 672	-	33 564
Bishop's	21 229	26 349	33 599	43 725	-	33 275
McGill	23 990	26 060	33 837	46 190	-	35 251
Universités anglophones	22 386	26 347	34 260	45 746	-	34 640
Total réseau	23 414	28 866	35 408	43 680	29 839	34 505

TABLEAU 4

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC SELON LE SECTEUR DISCIPLINAIRE, 1979-80

UNIVERSITE, ECOLE, CONSTITUANTE	SCIENCES DE LA SANTE		Sciences pures	Sciences appliquées	Sciences humaines	Sciences de l'éducation	Administration	Arts	Lettres	Autres	Ensemble
	Médical $	Para-médical $	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Laval	38 788	29 785	36 075	35 392	33 555	31 515	31 088	32 246	35 214	26 397	34 381
Montréal	38 101	28 635	38 330	32 935	34 729	31 545	31 030	31 536	35 219	40 486	35 118
H.E.C.	-	-	32 856	32 683	37 070	-	35 714	-	-		35 442
Polytechnique	-	-	40 776	39 494	-	-	-	-	-	-	39 623
du Québec											
Chicoutimi	-	30 171	35 411	32 782	30 677	32 760	28 635	27 467	29 450	22 987	31 701
Montréal	34 769	-	35 054	33 402	33 095	34 728	30 338	34 707	35 899	29 815	33 850
Rimouski	-	-	33 462	33 574	31 253	31 487	27 852	32 582	32 434	-	31 418
Trois-Rivières	37 035	29 520	34 374	34 564	33 614	31 444	30 581	33 683	35 597	31 870	33 405
C.E.U.O.Q.	29 161	25 479	31 198	26 668	29 877	30 202	28 206	37 741	29 411	22 594	29 361
E.N.A.P.	-	-	-	38 187	40 729	-	37 352	-	-	-	37 848
E.T.S.	-	-	-	34 283	-	-	-	-	-	-	34 283
I.A.F.	38 664	-	34 726	-	-	-	-	-	-	-	35 635
I.N.R.S.	41 110	-	36 710	32 686	36 670	43 743	-	-	35 006	-	36 464
Télé-université	-	-	28 809	-	34 625	-	-	-	-	-	29 390
Total	37 599	28 166	34 710	33 682	32 755	32 854	30 128	33 960	34 407	27 671	33 101
Sherbrooke	37 756	28 002	35 590	35 089	31 889	29 593	31 506	-	33 866	36 240	34 030
Universités francophones	38 175	28 966	36 363	35 877	33 563	31 748	31 669	32 828	34 883	33 465	34 455
Concordia	-	25 111	35 685	33 497	34 365	29 417	31 895	28 540	36 098	44 156	33 564
Bishop's	-	-	37 269	-	32 665	32 885	30 780	35 625	31 605	-	33 275
McGill	35 506	27 314	38 140	35 658	35 261	31 510	37 768	30 057	34 272	-	35 251
Universités anglophones	35 506	27 184	37 382	34 995	34 729	30 933	34 347	29 487	34 702	44 156	34 640
Total réseau	37 526	28 626	36 681	35 609	33 858	31 578	32 366	31 569	34 802	34 320	34 505

TABLEAU 5

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC SELON LE SEXE, 1972-73 ET 1979-80

UNIVERSITE, ECOLE CONSTITUANTE	HOMMES			FEMMES			FEMMES/HOMMES	
	1972-73 $	1979-80 $	Variation annuelle %	1972-73 $	1979-80 $	Variation annuelle (1) %	1972-73	1979-80
Laval	16 035	34 888	11,7	13 676	31 130	12,5	0,85	0,89
Montréal	16 088	36 473	12,4	12 780	29 979	13,0	0,79	0,82
H.E.C.	15 951	36 417	12,5	10 275	29 471	16,2	0,64	0,81
Polytechnique	16 568	36 923	12,1	-	-	-	-	-
du Québec								
Chicoutimi	13 240	31 856	13,4	15 400	30 349	10,2	1,15	0,95
Montréal	14 445	34 376	13,2	14 258	32 123	12,3	0,99	0,93
Rimouski	12 978	32 048	13,8	13 063	29 481	12,3	1,01	0,92
Trois-Rivières	14 344	33 944	13,1	14 468	30 182	11,1	1,01	0,89
C.E.U.O.Q.	11 155	29 938	15,1	13 638	26 880	10,2	1,22	0,89
E.N.A.P.	17 007	38 185	12,2	15 318	32 441	11,3	0,90	0,85
E.T.S.	-	34 283	-	-	-	-	-	-
I.A.F.	-	35 680	-	-	35 098	-	-	0,98
I.N.R.S.	13 801	36 661	15,0	15 682	32 138	10,8	1,14	0,88
Télé-université	-	29 337	-	-	29 602	-	-	1,01
Total	13 985	33 579	13,3	14 164	30 874	11,8	1,01	0,92
Sherbrooke	15 234	34 527	12,4	13 191	29 356	12,1	0,87	0,85
Universités francophones	15 507	35 198	12,4	13 360	30 476	12,5	0,86	0,87
Concordia	14 982	33 919	12,4	12 444	31 333	14,1	0,83	0,92
Bishop's	15 222	33 771	12,1	11 664	27 659	13,1	0,77	0,82
McGill	16 645	36 370	11,8	13 751	29 957	11,8	0,83	0,82
Universités anglophones	16 112	35 463	11,9	13 327	30 288	12,4	0,83	0,85
Total réseau	15 696	35 266	12,3	13 348	30 424	12,5	0,85	0,86

(1): Voir la note du tableau 1.

Note

Dans quelque temps, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires (D.G.E.R.U.) rendra public son Rapport sur la Caractérisation des masses salariales (C.M.S.) du personnel professionnel enseignant et non-enseignant des universités du Québec, 1979-80. Ce rapport présentera plus en détail une analyse du personnel professionnel des universités du Québec de même que son évolution depuis 1972-73.

Le lecteur plus particulièrement intéressé à obtenir des données additionnelles est prié de contacter monsieur Gaston Barrette ou monsieur Marc Caron (418-643-7923) de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, ministère de l'Education, Edifice "G", 20ième étage, Québec, (Québec), G1R 5A5.